

Annexe 1

Vote des amendements concernant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et les syndicats scolaires

	Présentation	Auteur de l'Amendement	Projet de schéma	Objet	Vote de la CDCI du 25 mars 2016
1	M. Renard	Communauté de communes de Saint-Simon	<i>Fusion de la communauté de communes de Saint-Simon et de la communauté de communes du Val de l'Oise</i>	Fusion de la Communauté de communes de Saint-Simon et de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin	Pour : 46 Abstention : 1
2	M. Degonville	Communauté de communes du Val de l'Ailette	<i>Fusion de la communauté de communes du Val de l'Ailette et de la communauté de communes des Vallons d'Anizy</i>	<p>Demande l'extension du périmètre de l'établissement issu de la fusion, conforme au projet de schéma, de la communauté de communes de Chauny-Tergnier et de la communauté de communes des Villes d'Oyse, étendue à la communauté de communes du Val de l'Ailette.</p> <p>Proposition de répartition des communes de la communauté de communes des Vallons d'Anizy :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rattacher à la communauté d'agglomération du Pays de Laon : Anizy le Château, Bourguignon sous Montbavin, Chaillevois, Faucoucourt, Lizy, Merlieux et Fouquerolles, Montbavin, Royaucourt et Chailvet, Suzy, Urcel et Wissignicourt - rattacher au nouvel EPCI issu de la fusion : Bassoles Aulers, Brancourt en Laonnois, Pinon, Prémontré et Vauxaillon. 	Pour : 1 Contre : 46
3	M. Degonville	Communauté de communes du Val de l'Ailette	<i>Fusion de la communauté de communes du Val de l'Ailette et de la communauté de communes des Vallons d'Anizy</i>	<p>Retrait de la proposition de fusion avec la communauté de communes des Vallons d'Anizy.</p> <p>Extension du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, conforme au projet de SDCI, issu de la fusion de la Communauté de communes de Chauny-Tergnier et de la Communauté de communes des Villes d'Oyse, étendue à la communauté de communes du Val de l'Ailette, pour créer une Communauté d'agglomération</p> <p>Fusion de la communauté de communes des Vallons d'Anizy et de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon</p>	Pour : 1 Contre : 46
4	M. Ignaszak	Communauté de Communes de Chauny-Tergnier	<i>Fusion de la communauté de communes de Chauny-Tergnier et de la communauté de communes des Villes d'Oyse</i>	Suppression de la proposition de fusion	Pour : 14 Contre : 33

5	M. Degonville			Retrait de 3 communes de Manicamp, Quierzy et Bichancourt de la communauté de communes du Val de l'Ailette Extension du périmètre de l'établissement issu de la fusion de la communauté de communes de Chauny-Tergnier et de la communauté de communes des Villes d'Oyse	Pour : 43 Abstention : 4
6	M. De Montesquieu	Communautés de communes de Villers-Cotterêts Forêts de Retz, Communautés de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne, Communauté de communes de l'Ourcq et du Clignon	<i>Fusion de la communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne et de la communauté de communes de Villers-Cotterêts Forêt de Retz</i>	Extension de périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale, conforme au schéma, issu de la fusion de la communauté de communes de Villers-Cotterêts Forêt de Retz et de la communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne, étendue aux 14 communes de : Ancienville, Chouy, Dammard, La Ferté Milon, Macogny, Marizy Sainte Geneviève, Marizy Saint Mard, Monnes, Noroy sur Ourcq, Passy en Valois, Rozet-Saint-Albin, Silly la Poterie, Troesnes et Vichel Nanteuil.	Pour : 18 Contre : 21 Abstention : 8
6 bis	M. Dorel	Rapporteur général	<i>Fusion de la communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne et de la communauté de communes de Villers-Cotterêts Forêt de Retz</i>	Extension de périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale, conforme au schéma, issu de la fusion de la communauté de communes de Villers-Cotterêts Forêt de Retz et de la communauté de communes du Pays de la Vallée de l'Aisne, étendue aux 12 communes de : Ancienville, Chouy, Dammard, La Ferté Milon, Macogny, Marizy Sainte Geneviève, Marizy Saint Mard, Monnes, Noroy sur Ourcq, Passy en Valois, Silly la Poterie et Troesnes.	Pour : 40 Contre : 1 Abstention : 6
			Syndicats		
7	M. Dorel	Rapporteur général	<i>Fusion des syndicats intercommunaux et scolaires du Noirieu et de Lesdins-Remaucourt</i>	Suppression de la proposition de fusion et maintien des deux syndicats.	Adopté à l'unanimité